

5.00 crédits

30.0 h

Q1

Enseignants	Collin Victor ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/
Thèmes abordés	Chaque société détermine ses règles d'évaluation dans le respect des dispositions de l'AR du 30 avril 2019 portant exécution du code des sociétés et des associations. Ces règles président aux évaluations dans l'inventaire et notamment aux constitutions et ajustements de dépréciations, de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations. Lors de l'application de ces règles d'évaluation, les sociétés se doivent de respecter plusieurs principes fondamentaux dont celui de continuité, de prudence, de permanence des méthodes de valorisation ainsi que celui de l'évaluation individuelle. Ce cours a dès lors pour objectif d'aborder les principales règles d'évaluation liées aux comptes du Plan Comptable Minimum Normalisé en vue de leur enregistrement dans le respect des principes fondamentaux de comptabilité.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : <u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u> Eu égard au référentiel de compétences du programme Master 120 Sciences de Gestion et Ingéniorat de Gestion de la LSM, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des compétences suivantes : • 1.1 – 1.2 – 1.3 • 2.2 – 2.4 • 3.1 – 3.2 – 3.3 – 3.4 – 3.5 • 5.1 – 5.2 – 5.3 • 6.1 – 6.2 1 • 9.1 – 9.2 – 9.3 – 9.4 <u>Les Acquis d'Apprentissage au terme de l'unité d'enseignement</u> L'étudiant ayant suivi avec succès le cours sera capable de : • Expliquer les principales règles d'évaluation liées aux comptes du P.C.M.N. en vue de leur enregistrement; • Passer les écritures comptables en application des règles d'évaluation; • Utiliser des bases de données pertinentes (tels que monKEY, avis de la CNC) afin de collecter une information pertinente; • Faire preuve d'esprit critique; • Travailler de manière autonome, professionnelle et responsable.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	La note finale de ce cours est composée des notes d'évaluations continues (20%) et de l'examen écrit sur l'ensemble de la matière (80%).
Méthodes d'enseignement	Ce cours alterne un cours interactif en classe avec des séances d'exercices. Certaines lectures seront demandées aux étudiants pour le cours suivant.
Contenu	Le cours comprend les éléments suivants : - le contenu des comptes annuels - le cycle des capitaux propres - le cycle de l'endettement - le cycle des filiales et participants - le cycle des stocks - le cycle des ventes - le cycle des achats - le cycle de la paie

	- le cycle de la trésorerie - le cycle des divers et hors bilan - les cycle des impôts et taxes
Ressources en ligne	Powerpoint du cours, portefeuilles d'exercices, documents et articles divers sont disponibles sur la plateforme de cours (Student-corner)
Bibliographie	• Code des Sociétés et des Associations – Arrêté Royal d'exécution du 29 avril 2019 • Avis de la Commission des Normes Comptables • VINCKE JP., « Comptabilité des entreprises, des principes comptables aux comptes annuels », Larcier, Cahiers financiers, 2021 • GUERRA F. (2004), Comptabilité managériale, Le système d'information comptable, Vol. 3, De Boeck
Faculté ou entité en charge:	CLSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion	GESM2M	5		
Master [120] en sciences de gestion	GEST2M	5		
Certificat en révisorat et expertise comptable	REC9CE	5		